

Grégoire CATTÀ

Introduction à la Doctrine Sociale de l'Église

Chaire Jean Rodhain

T11C (14h) • Mercredi de 19h30 à 21h30
du 7 novembre au 19 décembre

« Notre secret le mieux gardé ! »

Depuis plus d'un siècle, l'Église catholique développe un riche corpus de documents offrant réflexions, analyses et orientations pratiques à la lumière de l'Évangile sur les questions politiques, sociales et économiques traversant les sociétés.

Au travers d'un parcours historique et thématique, ce cours se propose d'explorer les principaux documents du magistère depuis le pape Léon XIII et son encyclique *Rerum novarum* (1891) sur la condition ouvrière jusqu'au pape François et son appel à prendre soin de la maison commune dans *Laudato sí'* (2015).

L'objectif est de pouvoir dégager les grands principes qui structurent la pensée sociale de l'Église et de souligner leur pertinence pour affronter les défis qui se posent à nos sociétés aujourd'hui. Il est aussi de mettre en valeur la dimension théologique d'un corpus qui participe à l'annonce de la Bonne Nouvelle du salut en Jésus Christ.

Bibliographie :

- CERAS, *Le discours social de l'Église catholique. De Léon XIII à Benoît XVI*, 4^e ed. Paris, Bayard, 2009 (www.doctrine-sociale-catholique.fr).

Modalités d'inscription

L'inscription aux cours est obligatoire et se fait avant de participer aux enseignements. Elle doit être accompagnée de son règlement.

Le Centre Sèvres se réserve la possibilité d'annuler un cours si le nombre d'inscrits est insuffisant. C'est pourquoi il est important de s'inscrire dès que possible.

L'inscription se fait :

- par internet sur le site du Centre Sèvres : www.centresevres.com
« inscription en ligne »
- par courrier : envoyer le bulletin d'inscription (téléchargeable sur le site) dûment rempli et accompagné du règlement
- sur place : auprès de l'accueil ou du secrétariat

NB : Aucune inscription ne peut être prise par téléphone ou par mail.

Droits d'inscription

- ♦ Formation continue : s'adresser au secrétariat.
- ♦ Réduction de 75 % aux étudiants de moins de 26 ans sur justificatif, 50 % aux demandeurs d'emploi sur justificatif, 50 % à l'un des conjoints pour l'inscription d'un couple au même cours.
- ♦ Si vous désirez soutenir financièrement le Centre Sèvres, vous pouvez payer un tarif de soutien dont le montant est laissé à votre appréciation.

Tarif : 140 €

Consulter le site

Cette consultation est recommandée pour être informé des modifications éventuelles apportées au programme ou des diverses manifestations organisées au cours de l'année.